

DECLARATION DE DEGATS DUS AUX PREDATEURS ET ANIMAUX DEPREDATEURS

Personne sinistrée

Je soussigné (e), (Mme, M., Société)

Adresse complète

Téléphone : Email :

Déclare par la présente avoir constaté des dégâts

Date ou période :

Localisation des dégâts :

Nature des dégâts :

Espèce(s) responsable(s) des dégâts :

Le préjudice financier est estimé à €
(Attention : ces déclarations ne peuvent pas donner lieu à des indemnisations, elles n'ont qu'une valeur statistique)

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des faits

Le

Signature

Si des photos ont été prises, merci de les joindre.

La présente déclaration doit être adressée à ddt-see@territoire-de-belfort.gouv.fr ou par courrier à

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
Service Eau et Environnement
Cellule Environnement
Place de la Révolution Française
B.P. 605
90020 BELFORT CEDEX



PRÉFET DU TERRITOIRE DE BELFORT

Le Préfet

Modèle de communiqué pour les bulletins d'information municipaux

**« DEGATS ET PREDATIONS DE FOUINES – RENARDS – BLAIREAUX –
UN REFLEXE – INFORMEZ LA MAIRIE »**

Dans le département, nous assistons à une recrudescence de prédations causées par les fouines, renards et blaireaux. Pour ce qui est des fouines, c'est particulièrement vrai depuis que cette espèce n'est plus classée nuisible dans le département. Afin de permettre aux services de l'Etat de recueillir toutes les données relatives aux dégâts causés par ces espèces, il est demandé aux administrés victimes de dommages de bien vouloir en informer rapidement la mairie qui mettra à leur disposition un imprimé de déclaration à remplir.